Sécurisation du Parcours de la Personne Âgée à Domicile

Votre patient rencontre des difficultés et vous souhaitez le maintenir à domicile ?

Le dispositif SPPAD peut vous aider !

Evaluation de la situation

Rappel du patient ou de l'aidant

24h

Mise en place des aides

Et acteurs du maintien à domicile

Personnes âgées + 75 ans

Hors demande de placement

- DAC, HAD...
- Téléconsultation Assistée
- Evaluation gériatrique
- Organisation des RDV...

Appui et lien Sanitaire et Médico-social

Sur tout le territoire

78

Contacter le SPPAD

06 13 73 80 39

contact@parcours-pa78.org

Contacts dédiés aux professionnels de santé
Ne pas transmettre ces coordonnées aux patients

apta 78 appui aux professionnels de santé libéraux

CHV

En partenariat avec

Yvelines Le Département · ars Agence Régionale de Santé · Autonomix Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine · CPTS Seine et Forêts · CPTS Communauté Professionnelle de Territoire de Santé DU CONFLUENT Ensemble, nous soignons mieux · CPTS Grand Versailles Coordonner les professionnels de santé du territoire · CPTS BOUCLE DE SEINE

Sécurisation du Parcours de la Personne Âgée à Domicile

Qu'est-ce que le SPPAD ?

Son objectif est d'**anticiper et de prévenir les situations à risque** afin de maintenir les personnes âgées à domicile

Comment ça marche ?

Une fois le patient adressé, un **référent parcours (infirmier)** s'occupe de tout et **gère la situation jusqu'à sa sécurisation.** Pour cela, il s'appuie sur les dispositifs et acteurs des Yvelines **en coordination avec le médecin traitant**

Quand contacter le SPPAD ?

Voici quelques exemples ...

- **Mon patient n'arrive pas** à organiser ses consultations et ses examens
- **J'ai besoin d'un support administratif** pour demander une HAD, une orientation au DAC ou programmer une hospitalisation
- **L'aidant** de mon patient est **épuisé**

En tant que professionnel des Yvelines,
vous êtes susceptible d'être contacté par le dispositif SPPAD